

## LANGON

# Les maisons en bois ont le vent en poupe

Des maisons sont sorties de terre à vitesse grand V au lotissement Gaubert à Toulence, derrière la gare de Langon. La technique utilisée « a de gros avantages » selon le constructeur

**Arnaud Dejeans**

a.dejeans@sudouest.fr

Trois pavillons en bois sont sortis de terre en quelques jours seulement derrière la gare, dans le quartier résidentiel Gaubert à Toulence. Des répliques de séchoir à tabac en format de poche : 65 mètres carrés au sol, deux niveaux d'habitation et un petit jardin entre les bâtiments. Ce n'est pas l'entreprise languonnaise très médiatisée Ade-meure qui est à l'origine de cette construction express mais un autre acteur local : Christophe Fumey, le patron de Fude Invest et de HBD. « J'utilise d'autres techniques qu'Ade-meure », plante le responsable.

La réputation de l'entrepreneur, également élu à Langon, n'est plus à faire dans le secteur de la construction et du négoce bois : « Je travaille partout en France. J'ai participé à l'agrandissement du centre d'entraînement de l'Olympique de Marseille par exemple. J'ai aussi construit des bâtiments collectifs en région parisienne. » À chaque fois, le même matériau : le bois lamellé croisé, autrement appelé CLT (cross laminated timber en anglais).

## Rapide, léger et sain

Le bois lamellé croisé se présente sous la forme d'un panneau multicouche. Il a de nombreux avantages : léger (la maison de 110 mètres carrés habitables pèse 21 tonnes), écologique, isolant, sain, résistant au feu. « Surtout, il réduit considérablement les temps de construction », insiste Christophe Fumey. Contrairement à la construction à ossature bois, la méthode CLT n'utilise pas de



**Le bois lamellé croisé se présente sous la forme d'un panneau multicouche.**

**Il a de nombreux avantages : léger, écologique, isolant, sain, résistant au feu.** A.D.

poutres comme charpente mais des panneaux en bois massifs. Les panneaux sont sciés sur mesure à l'usine et sont montés sur le chantier. « J'utilise du pin radiata venu du Pays basque espagnol. »

« Pas de surcoût par rapport à un pavillon traditionnel mais les temps de construction sont divisés par 3 ou 4 »

Les mini-séchoirs sont composés d'une vingtaine de panneaux CLT chacun : « Il faut des engins de levage pour les positionner, mais les temps de

construction sont divisés par trois ou quatre », répète Christophe Fumey qui utilise les mêmes techniques pour des bâtiments de sept ou huit étages. Les trois nouvelles maisons en bois de Toulence, avec terrasse et pergola, seront commercialisées entre 200 000 et 300 000 euros selon les finitions. « Il n'y a pas de surcoût par rapport à un pavillon traditionnel. » Livraison du chantier en février.

## Exporter le séchoir ailleurs

Christophe Fumey croit au potentiel de ses séchoirs en bois lamellé croisé. « J'aimerais développer ce concept localement. Ailleurs qu'en Sud-Gironde également. Cette archi-

ecture est typique du territoire, mais elle peut plaire ailleurs. » Le promoteur souhaite collaborer avec d'autres constructeurs ou artisans de la région. « Je peux vendre les plans et former des équipes », poursuit-il. Le spécialiste du bois utilise le CLT depuis le milieu des années 2000. « Elle est intéressante pour les nouvelles constructions mais aussi pour les rénovations. On peut intervenir sur des dents creuses en cœur de ville ou rehausser des bâtiments existants. »

L'entrepreneur a utilisé cette technique de bois lamellé croisé dans des projets d'écoles, de maisons de retraite, de cliniques et même de bâtiments HLM.